



Municipalité de Poliez-Pittet  
Rue du Village 3  
1041 Poliez-Pittet

## ***A l'attention des habitants de Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin***

### **Informations**

Dans le cahier tous ménages envoyé aux habitants de Villars-Tiercelin, on pouvait lire, de la plume de son syndic, les propos suivants : *"Comme vous l'avez probablement appris par le bouche à oreille, la Municipalité de Poliez-Pittet a souhaité se retirer, pour différentes raisons, que seule la Municipalité peut assumer. La situation géographique n'est sans doute pas l'élément déclencheur de ce retrait. Le manque de conviction, d'intérêt et de dynamisme sont des points importants qui ont marqué ce choix ou cette option. Malgré cette décision, nous poursuivons le processus d'étude à cinq, et avons la ferme intention de mettre toute notre énergie à la finalisation de ce projet."*

Nous considérons ces propos injustes et calomnieux envers notre Municipalité qui n'a pas à être jugée par le syndic d'une autre commune, surtout de celle dont la collaboration est la plus engagée. Nous usons donc de notre droit de réponse pour couper court aux fausses rumeurs qui circulent.

Le syndic de Poliez-Pittet a été convoqué à une séance à la préfecture à Echallens pour discuter de l'avenir du projet avec le préfet et les syndics des autres communes liées au projet. Il s'est avéré alors que ceux-ci étaient tous informés de la teneur de la rencontre, qu'ils avaient eux-mêmes provoquée, à l'exception de celui de Poliez-Pittet, tenu à l'écart. Lors de cette séance, il a clairement été spécifié que Poliez-Pittet était devenu indésirable. La municipalité de Poliez-Pittet n'avait donc pas d'autre choix que de décider un retrait. Plusieurs arguments ont été évoqués pour motiver le désir des collègues syndics. Pour l'information donnée à notre population, il n'a été retenu que le fait que notre commune était trop éloignée géographiquement, argument avancé par les villages les plus écartés du nôtre. Bien évidemment, des motifs plus sournois ont été évoqués. Si quelques points de divergence étaient à éclaircir, la bienséance aurait voulu qu'une réunion entre syndics ait lieu, le comité de pilotage aurait aussi pu en délibérer. La rencontre avec Monsieur le Préfet a provoqué le point de non retour.

Il est aussi à relever que dans le même cahier, à la page 8, le municipal de Villars-Tiercelin, en charge de la gestion des déchets, en ajoute aussi à l'égard de Poliez-Pittet en parlant des communes n'ayant pas encore adopté un règlement. Il ne cite que Poliez-Pittet alors que la majorité des communes environnantes et de la région lausannoise est dans la même situation. Il devait nommer toutes les communes concernées ou n'en mentionner aucune.

Quel est l'objectif recherché ? Comment poursuivre sainement les différentes formes de collaboration dans ce climat malsain ? Nous n'avons pas de réponse mais devons être plus attentifs et plus prudents quant aux décisions à prendre dans ce contexte.

Nous osons espérer que cette mise au point permettra de calmer quelque peu le climat passionnel qui règne actuellement autour de ce retrait et fera taire certaines rumeurs.

La Municipalité de Poliez-Pittet